

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03/09/2021

BARBARA POMPILI ET BERANGERE ABBA ANNONCENT LA TRAJECTOIRE POSITIVE DES EFFECTIFS DES OPERATEURS DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE EN 2022

Dans des courriers adressés ce jour aux présidents des conseils d'administration des opérateurs de l'eau et de la biodiversité, Barbara POMPILI, ministre de la Transition écologique, et Bérangère ABBA, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, ont précisé les trajectoires des effectifs des opérateurs de l'eau et de la biodiversité, telles que proposées par le Gouvernement au titre du projet de loi de finances pour 2022.

Les parcs nationaux bénéficieront en 2022 d'un renfort de 20 ETPT (Equivalents temps plein travaillés) : 10 pour accompagner la montée en charge du parc national de forêts créé en 2019, 10 répartis entre les autres parcs nationaux. Cette augmentation s'ajoute aux 40 ETPT supplémentaires déjà attribués aux parcs nationaux et aires protégées dans le courant de l'année 2021. Ces efforts viennent concrétiser l'engagement pris par le Président de la République le 11 janvier 2021, de renforcer les moyens humains des opérateurs publics concernés par la gestion des aires protégées.

Les effectifs des autres opérateurs de l'eau et de la biodiversité seront maintenus à leur niveau de 2021, soit : 1497 ETPT pour l'ensemble des agences de l'eau, 2638 ETPT pour l'Office français de la biodiversité, 140 ETPT pour le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, et 8 ETPT pour l'établissement public du Marais poitevin.

Pour les agences de l'eau, il est ainsi mis fin à une diminution historique qui était de l'ordre de 2,5% par an.

S'agissant de l'OFB, il s'agit de stopper la trajectoire de diminution qui était jusqu'alors envisagée, pour conforter cet opérateur créé le 1^{er} janvier 2020.

Par ces efforts exceptionnels, Barbara POMPILI et Bérangère ABBA réaffirment le rôle essentiel que jouent les opérateurs de l'eau et de la biodiversité face aux défis gigantesques du changement climatique et du déclin de la biodiversité. Elles invitent ces établissements à poursuivre leur politique en

termes d'optimisation et de mutualisation de moyens, afin de consacrer un maximum de forces aux actions opérationnelles et techniques dont ils sont responsables.

Barbara POMPILI : « Les opérateurs de l'eau et de la biodiversité, ce sont des femmes et des hommes de terrain qui sensibilisent, suivent et protègent la nature au quotidien. Ils sont incontournables. La trajectoire positive des effectifs est donc une bonne nouvelle pour ces établissements, leurs agents et la biodiversité. Pour nous toutes et tous. »

Bérangère ABBA : « Notre lutte collective pour la protection de la biodiversité nécessite d'être au plus près du terrain et de soutenir des projets concrets. C'est le rôle des opérateurs de l'eau et de la biodiversité. Ce deuxième geste fort en faveur des établissements publics de l'environnement vient illustrer la volonté du Gouvernement de disposer des moyens nécessaires à la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité ».